

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-78/SG/FP infligeant un blâme a un agent du corps territorial des Postes et télécommunications

n° 75-78/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
22 janvier 1975

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro
10 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme avec inscription au dossier est infligé a M. Ali Miguil Waberi, agent de 2° classe, 3° échelon du corps territorial et des Postes et Télécommunications, en service a l'Office des Postes et Télécommunications pour manque de conscience professionnelle, mauvaise manière habituelle de servir.